

Revue critique de droit international privé

Paul Lagarde

REDACTEUR EN CHEF
Bertrand Ancel

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Horatia Muir Watt

DALLOZ

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

- Georges KHAIRALLAH. — Les « partenariats organisés » en droit international privé (Propos autour de la loi du 15 novembre 1999 sur le pacte civil de solidarité).....
- Jochen BAUERREIS. — Le rôle de l'action directe contractuelle dans les chaînes internationales de contrats.....
- Jean-Sylvestre BERGÉ. — Droit d'auteur, conflit de lois et réseaux numériques : rétrospective et prospective.....



Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

III. — CONFLITS DE LOIS.

Succession. — Loi applicable. — Succession aux immeubles. — Renvoi. — 2) *Renvoi.* — Succession aux immeubles. — Renvoi au premier degré. — Renvoi au second degré. — 3) *Loi étrangère.* — Succession aux immeubles. — Renvoi. — Loi étrangère de conflit. — Application récente. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 21 mars 2000, note Bertrand Ancel, p. 399.

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Compétence. — Contrat de travail. — Soumission à une loi étrangère. — Commune volonté des parties. — Non-applicabilité des dispositions du droit français. — Incompétence de la juridiction administrative. — Conseil d'Etat, 19 novembre 1999, conclusions Jacques Arrighi de Casanova et note Sophie Lemaire, p. 409.

Faillite. — Faillite prononcée à l'étranger. — Hypothèque judiciaire provisoire. — Inscription antérieure au jugement étranger. — Effet de l'exequatur. — Absence d'incidence. — 2) *Hypothèque.* — Hypothèque judiciaire provisoire. — Loi du lieu de la situation de l'immeuble. — Principe et régime. — Inscription définitive. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 17 novembre 1999, note Jean-Pierre Rémy, p. 433.

Exequatur. — Jugement étranger. — Ordonnance de faillite. — 1° Compétence indirecte. — Résidence effective. — Activité commerciale ayant généré des dettes. — Rattachement caractérisé. — 2° Absence de biens sur le territoire. — Créance impayée. — Poursuite sur les biens situés à l'étranger. — Organisation de la faillite en vue de lui faire produire effet en France. — 3° Débiteur non-commerçant. — Ordre public international. — 2) *Faillite.* — Ouverture en Suède d'une faillite de non résident. — Créance impayée. — Ordonnance anglaise de faillite. — Absence de biens sur le territoire. — Exequatur en France. — Cour de cassation (Ch. com.), 18 janvier 2000, note Dominique Bureau, p. 442.

Compétence. — Succession aux immeubles. — Tribunal du lieu de situation des biens. — Succession mobilière. — Tribunal du dernier domicile. — 2) *Succession.* — Compétence internationale. — Succession aux immeubles. — Tribunal du lieu de situation des biens. — Succession mobilière. — Tribunal du dernier domicile. — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 7 mars 2000, note Bertrand Ancel, p. 458.

V. — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 5.5. — Succursale. — Exploitation. — Notion. — 2) *Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968.* — Connexité. — Article 6.3. — Demande reconventionnelle. — Lien suffisant. — Appréciation souveraine. — Article 2.2. — Saisine de juridictions d'Etats différents. — Nécessité. — Cour de cassation (Ch. com.), 25 janvier 2000, note Marie-Elodie Ancel, p. 462.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 5.1. — Détermination du for contractuel. — Lieu d'exécution des obligations litigieuses autonomes. — Détermination selon la loi du

contrat. — 2) *Convention de La Haye du 14 mars 1978*. — Article 6.1. — Contrat de représentation. — Loi applicable en l'absence de choix des parties. — Etablissement de l'intermédiaire. — Loi française (1^{re} et 2^e espèces). — 3) *Contrat de représentation*. — Résiliation. — For du contrat. — Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 5.1. — Demande d'indemnité de clientèle et de paiement d'arriéré de commissions. — Caractère autonome. — Caractère quérable selon la loi du contrat. Exécution au domicile étranger du débiteur. — Compétence des tribunaux français (non) (1^{re} et 2^e espèces). — Demande de dommages-intérêts et d'indemnité de préavis. — Absence d'autonomie. — Lieu d'exécution de l'obligation du représenté. — Compétence des tribunaux français (oui) (1^{re} espèce). — Cour de cassation (1^{re} Ch. civ.), 8 février 2000. — Cour d'appel d'Orléans (Ch. com.), 17 février 2000, note Horatia Muir Watt, p. 473.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 27-1. — Ordre public. — Portée. — Protection des droits fondamentaux de la procédure. — Cour de justice des Communautés européennes, 28 mars 2000, note Horatia Muir Watt, p. 481.

Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968. — Article 27-1°. — Ordre public. — Notion. — Conception de chaque Etat contractant. — Limites relevant de l'interprétation de la convention. — Droits de propriété intellectuelle. — Eléments de carrosserie automobile. — Cour de justice des Communautés européennes, 11 mai 2000, note Hélène Gaudemet-Tallon p. 497.

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

Textes reproduits :

Travailleur salarié. — Détachement. — Décret du 29 mai 2000, p. 519, Commentaire du décret n° 2000-462 du 29 mai 2000, par Étienne Pataut, p. 519.

III. — Communautés européennes.

Compétence, reconnaissance et exécution des décisions. — Matière matrimoniale et responsabilité parentale. — Règlement du Conseil du 29 mai 2000, p. 524. — *Notification des actes judiciaires et extrajudiciaires. — Matière civile et commerciale.* — Règlement du Conseil du 29 mai 2000, p. 544. — *Procédures d'insolvabilité.* — Règlement du Conseil du 29 mai 2000, p. 555.

IV. — Informations diverses.

Mariage. — Célébration devant un consul de France à l'étranger. — Egalité des sexes. — Réponse du ministre, p. 574. — *Nationalité. — Acquisition. — Enfants relevant de l'aide sociale.* — Réponse du ministre, p. 575. — *Etrangers. — Cartes de séjour. — Parents d'enfants nés en France.* — Réponse du ministre, p. 576. — *Successions. — Convention de La Haye du 1^{er} août 1989. — Congrès des Notaires de France,* p. 578.

Quatrième Partie. — Bibliographie.

I. — **Livres.** Bléry (Corinne), *L'efficacité substantielle des jugements civils* (Horatia Muir Watt), p. 579. — *Mélanges Fritz Sturm* (Amalia Diurni), p. 582. — Zoller (Elizabeth), *Grands arrêts de la Cour Suprême des Etats-Unis* (Bertrand Ancel), p. 586.

II. — Revues.

400282



61060